

# Couloirs humanitaires : un premier bilan de l'accueil des migrants

Pour la première fois, une étude fait le point sur ce projet visant à accueillir en France des personnes particulièrement vulnérables ayant fui la Syrie ou l'Irak, via le Liban : profil des familles accueillies, conditions d'hébergement, problèmes rencontrés, parcours administratif... Cette initiative, calquée sur le modèle italien, met en lien plusieurs associations œcuméniques dont la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) et la Fédération Protestante de France (FPF) ; elle est soutenue par des Églises constitutives du Défap comme l'Église protestante unie de France (EPUdF) et l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) qui se sont mobilisées pour trouver des solutions d'hébergement et d'accompagnement, et une envoyée du Défap, Soledad André, a participé au projet à Beyrouth en tant que chargée de mission de la FEP.



*Départ de Beyrouth de sept familles syriennes, 26 février 2019  
(Soledad André, envoyée du Défap, est la deuxième à droite) ©  
Communauté de Sant'Egidio*

«Si l'Europe ne peut pas protéger ceux qui sont en difficulté (...), qui ont pris la mer à la recherche d'une vie meilleure, elle aura perdu son âme, en plus de son cœur.» [Cet extrait d'un courrier envoyé le 8 août 2019 à la Commission européenne](#) par l'Italien David Sassoli, président du Parlement européen, en dit long sur les tensions politiques entourant le sort des migrants, alors que les ports se ferment face aux navires affrétés par des ONG pour leur venir en aide.

Depuis le début de la guerre civile en Syrie, au cours de l'année 2011, plus de 5,6 millions de personnes ont fui le pays, selon les chiffres du HCR (le Haut-Commissariat aux Réfugiés de l'Onu). Les plus jeunes étant les plus vulnérables : les enfants syriens vivent la plus grave crise humanitaire au monde, selon le fonds des Nations Unies pour l'enfance

(Unicef), qui déplore des milliers de morts, de blessés, de handicapés et de traumatisés. Selon les Nations Unies, pas moins de 731 000 enfants syriens sont actuellement privés d'école. Les trois pays ayant accueilli le plus grand nombre de ces réfugiés sont la Turquie, le Pakistan et le Liban. Les pays européens, pour leur part, contrôlent leurs frontières et n'acceptent les demandes d'asile qu'au terme de procédures longues, complexes, le plus souvent illisibles pour les nouveaux arrivants. Alors que le Liban, avec ses 4 millions d'habitants, accueille environ 1,5 million de réfugiés, l'UE dans son ensemble a accepté 538 120 demandes d'asile en 2017 (un tiers provenant de Syriens), dont 60% pour la seule Allemagne. La France, deuxième pays accueillant le plus de réfugiés en Europe, n'a accepté que 40 575 demandes ; l'Italie 35 130.

## **Jamais le risque n'a été aussi élevé pour les migrants en Méditerranée**

Mais pendant que sont établies des procédures régulières d'asile, la fermeture des frontières européennes empêche les réfugiés de faire valoir leurs droits à ces mêmes procédures. Ce qui pousse à l'ouverture de «routes de l'exil» de plus en plus dangereuses. La «route des Balkans» est aujourd'hui considérée comme infranchissable. Celle via la Méditerranée, marquée par de multiples naufrages de bateaux surchargés, est de plus en plus étroitement surveillée. L'Onu a ainsi averti le 9 juin dernier que le risque pour les migrants de mourir dans la Méditerranée n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui : d'une part en raison du faible nombre de bateaux désormais présents pour les aider, d'autre part à cause du regain de tensions en Libye, qui favorise les départs. «Si nous n'intervenons pas vite, il y aura un bain de sang en Méditerranée», [a prévenu Carlotta Sami](#), porte-parole de

l'agence pour les réfugiés de l'ONU, citée par le *Guardian*.

D'où l'initiative des couloirs humanitaires. Un programme directement inspiré d'un exemple italien associant la Fédération des Églises évangéliques italiennes et la communauté catholique de Sant'Egidio. Il a pour objectif l'accueil de personnes vulnérables se trouvant dans les camps au Liban, indépendamment de leur appartenance religieuse ou ethnique. Il est régi par un protocole d'entente signé à l'Élysée et qui associe les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères à cinq partenaires issus du milieu des Églises : la Fédération protestante de France, la Fédération de l'Entraide protestante, la Conférence des évêques de France et le Secours catholique – Caritas France. Une alternative légale aux «voyages de la mort» à travers la Méditerranée... Ces personnes en situation de grande vulnérabilité sont accueillies légalement en France dans le réseau de la FEP et de ses partenaires locaux. Elles n'arrivent en France qu'une fois assuré leur accueil dans de bonnes conditions par un collectif d'accueil local. Des collectifs et des hébergements pour lesquels se sont mobilisés nombre de bénévoles issus de l'Église protestante unie de France (EPUdF) ou de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), deux des unions d'Églises constitutives du Défap. À Beyrouth même, une envoyée du Défap, [Soledad André](#), a participé à l'organisation des couloirs humanitaires en tant que [chargée de mission de la FEP](#).

## Le long parcours des demandeurs d'asile

La FEP et les associations partenaires du projet ont [publié une première étude](#) sur les familles arrivées en France depuis juillet 2017. Cette étude, réalisée en 2018, révèle que 65% des familles accueillies sont satisfaites de leur hébergement en France. Toutefois, si 83% des familles ont enregistré leur

demande d'asile 15 jours après leur arrivée en France comme prévu dans le protocole, près de la moitié de ces familles n'a pas été entendue par l'Ofpra (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) durant les trois premiers mois suivant leur arrivée en France. Les réfugiés bénéficiaires de cette action ont indiqué que leur niveau de français de départ a pu évoluer positivement, de même qu'ils ont bien reçu l'accès aux soins gratuits. On ne leur propose toutefois pas encore d'activités sociales rémunérées.

L'étude relève aussi des points d'amélioration : assurer l'accès à un accompagnement social et administratif de qualité, respecter les délais fixés par le protocole, assurer un accès rapide aux soins, améliorer l'accès au cours de français, au bénévolat, à la formation et au marché du travail...